



Comité Technique Local du 13 mai 2014.

Compte rendu CGT

Préambule :

Le CTL s'est tenu le 13 mai 2014, au préalable le Directeur Départemental avait informé les organisations syndicales du département des projets de restructurations du réseau suivants :

- **Réactivation du chantier SIP/CDIF à Tarbes**
- **Rapprochement des 2 services de publicité foncière.**
- **Création d'un pôle départemental fiscalité immobilière.**

Le Directeur Départemental propose d'ouvrir des groupes de travail sur chacun de ces projets qui sont censés se concrétiser dès le 1^{er} janvier 2015.

Sur la méthode on se rend compte que la Direction Départementale procède de la même façon que la Direction Générale : on est soi-disant pour le dialogue et la concertation mais le résultat est contraint puisqu'on se refuse d'emblée à s'interroger sur le fonds et le bien fondé des restructurations proposées.

De plus, comment ne pas voir également dans la démarche une sorte de consultation alibi, le calendrier fixé étant des plus contraint et que le dernier trimestre ne laisse, de fait, que peu d'opportunités pour un véritable travail de fonds.

Enfin, au-delà des annonces directionnelles, il est une réalité indéniable : le réseau départemental est aujourd'hui en grande difficulté : trésorerie de Tournay fermée pendant une semaine en mai faute de personnel, fermetures à répétition de la trésorerie de Labarthe de Neste pour les mêmes raisons, une trésorerie qui resterait vacante de trésorier si l'on s'en tient au projet de mouvement des inspecteurs au 1^{er} septembre, fermetures ponctuelles de trésorerie de plus en plus fréquentes, fusion des secteurs d'assiette évoquée à maintes reprises et dont le Directeur n'a soufflé mot lors de cette audience...

Si, pour la CGT il est hors de question de dire qu'il faut maintenir l'existant actuel, il est indispensable de poser les questions de maillage territorial en termes de besoins et de services rendus à l'usager et non sous le seul prisme financier.

C'est pourquoi elle va saisir le Président du Conseil Général en lui demandant d'ouvrir un groupe de travail réunissant l'administration, des élu(e)s et les représentants du personnel sur la question du service financier de proximité.

Au demeurant, à défaut d'un arrêt immédiat des suppressions d'emplois, il est illusoire de croire que le redimensionnement du réseau est une réponse aux problèmes que rencontre aujourd'hui le réseau.

C'est pourquoi la CGT combatta toujours une conception d'un service public au rabais qui n'est d'ailleurs pas une réponse à la dégradation constante des conditions de travail des agents.

Le CTL a traité des questions suivantes : (l'examen de l'exécution budgétaire 2013 et le budget 2014 ayant été reporté à un CTL durant la première quinzaine de juin).

▪.Plan national de titularisation des employés "Berkani"

La DDFIP 65 emploie 17 agents "berkani", aucun ne satisfait aux conditions d'éligibilité au dispositif de titularisation de la loi du 12 mars 2012.

Ils ont été avisés personnellement par courrier.

▪ Départ d'un agent "berkani" affecté au restaurant administratif du CFP de Tarbes:

La Direction avait invité les représentants de l'association en charge de la gestion du restaurant, par courriel du 25/03/2014, à communiquer l'option retenue pour le remplacement de Mme HOFFMAN conformément à une du 19/01/2012.

Cette note précise dans son annexe 2 qu'en cas de remplacement d'un agent "berkani", il est préconisé de proposer en priorité les heures libérées aux autres agents "berkani" de la Direction avant d'envisager le recours à une société externe.

Il a été décidé que le comité de gestion du restaurant prenne l'attache du Secrétariat Général pour connaître les modalités pratiques de la consultation et surtout savoir qui de l'association ou de la Direction doit effectuer les démarches.

▪.Gestion de l'emploi A du SIP :

Les A de la filière gestion publique, actuellement affectés en SIP, PRS et trésorerie amendes, relèveront de la mission/structure "gestion fiscale" au 01/09/2014. Le mouvement local, organisé au 01/03/2014 offrait, à ceux qui le souhaitaient, la possibilité de demander une affectation locale sur un autre service, relevant de la mission/structure "gestion des comptes publics".

Aucune demande n'est parvenue à la division des Ressources Humaines en ce sens.

■. Bilan de la formation professionnelle 2013 et programme 2014 :

Depuis le 01/12/2012, le service local de la formation professionnelle (FP) est composé d'un cadre A et d'un cadre C, l'équipe locale de formation compte 24 agents. Un partenariat de formation est développé avec les DDFIP 32 et 64.

La Direction nous a présenté le bilan quantitatif et qualitatif de la FP au titre de 2013, il est à votre disposition sur le site syndical.

La direction est en accord avec les OS pour privilégier la formation locale chaque fois que cela est possible en regrettant qu'il n'y a pas pléthore de candidats formateurs.

Les OS ont fait remarquer à ce titre que le manque de candidats s'explique par l'absence d'information sur le sujet. Des agents candidats à être formateurs ne sont en effet pas informés.

La Direction a répondu que les appels de candidature sont adressés aux chefs de service et a convenu qu'ils peuvent ne pas répercuter l'information à tous les agents.

La discussion s'est ensuite portée sur le cas des personnels au forfait qui à l'occasion d'un déplacement en formation à l'extérieur ne bénéficient pas des récupérations d'horaires, sur le temps de trajet pour se rendre à la formation, comme leurs collègues soumis à l'horaire variable (pointeuse).

Après avoir rappelé à la Direction les règles en la matière (dispositions du décret du 25.08.2000 et décisions du Conseil d'Etat), la CGT a indiqué que ce point devra être examiné lors d'un prochain CTL ou d'un groupe de travail préparatoire..

Le Président a convenu que cela nécessite une réflexion.

La question de l'e-formation a également été évoquée. L'objectif de 15 % fixé se heurte à notre sens aux difficultés de la mise en œuvre de ce type de formation notamment dans les petites structures. Mais au-delà, on sait bien que la promotion de ce type de formation tient essentiellement aux économies qu'en escompte la DGFIP en se préoccupant bien peu des aspects qualitatifs.

Enfin le plan local de formation qui se cadre désormais sur l'année civile est élaboré à partir de 3 axes.

-le recensement collectif des besoins des agents réalisé par les chefs de service.

-les demandes des responsables de pôle, divisions et missions d'audit.

-les orientations du Directeur.

■. Délivrance de la nouvelle carte professionnelle.

Cette carte infalsifiable et plastifiée a été réalisée pour 297 agents.

Les OS ont demandé le coût de cette mesure, sans réponse de la Direction.

■. Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Maubourquet

Cette mesure est à l'initiative du chef de service pour cause de baisse des effectifs du service.

Compte tenu que cette mesure est demandée par les agents, les OS se sont abstenues dans leur vote.

■ Mesures de rationalisation des dépenses d'affranchissement.

Compte tenu du poids de l'affranchissement (25% du budget départemental environ), un audit a été effectué par la Direction en 2013 qui préconise trois voies d'économies.

➤ Limitation des envois recommandés.

Une note du 21/02/2014 limite l'usage du recommandé (en fonction des procédures) et privilégie l'Ecopli.

Le gain estimé par la Direction de ces mesures est de 10 000€.

➤ Réduction des contrats avec La Poste de collecte et de remise du courrier avec mise à contribution des Agents de Service Techniques et du gardien concierge de Tarbes suivant les sites.

Le gain estimé par la Direction de ces mesures est de 10 000€.

➤ Regroupement de l'affranchissement du SIP/SIE et de la Trésorerie de Lannemezan.

Le gain estimé par la Direction de cette mesure est de 2 000€.

Les OS ont voté contre ces mesures étant entendues qu'elles s'inscrivent dans une logique de rationnement budgétaire qui n'a aucun sens économique.

■. Déploiement de la nouvelle application de gestion des frais de déplacement

Un nouvel outil (FDD) est en cours de déploiement à la DGFIP et remplacera AGORA pour la gestion des frais de déplacement.

FDD sera opérationnel dans le 65 a/c du 17/06/2014, mais pour des raisons de transfert de données entre AGORA et FDD, AGORA sera ouvert aux agents jusqu'au 30/05/2014 (note à venir).

Chaque agent recevra une plaquette papier et pourra suivre une formation à distance.

Une attention particulière sera donnée aux agents itinérants.

■. QUESTIONS DIVERSES :

➤ Gestion de l'argent de poche des hébergés de l'hôpital de Lannemezan :

L'argent de poche des hébergés (sous tutelle par exemple) était jusqu'à présent distribué par le comptable public, une centaine de patients environ. La Direction propose qu'une association interne à l'hôpital prenne le relais pour gérer ces fonds. Cette proposition n'est pas sans poser des problèmes de fonctionnement important au sein de l'hôpital (tant pour les patients que pour les agents hospitaliers).

La CGT des hôpitaux de Lannemezan et la CGT Finances Publiques vont rencontrer le DDFIP sur la question et ont saisi les cabinets du Premier Ministre et

de la Ministre de la Santé afin de leur demander de surseoir à l'application de cette mesure.

➤ Conditions de recensement et versement de la prime d'accueil :

Les élu(e)s CGT avaient demandé à ce qu'un point complet soit fait sur le recensement et le versement d'une prime d'accueil.

Cette prime a en effet été annoncée sans aucune discussion digne de ce nom par la DGFIP. Son montant initialement annoncé à 300 euros brut, a ensuite été revu à la hausse à l'occasion du pot de départ de Bruno Bézard pour la Direction Générale du Trésor (si, si c'est sérieux, enfin façon de parler) pour être porté à 400 € bruts annuels.

La DGFIP a circonscrit le versement de cette prime aux personnels suivants (à défaut de nouvelles évolutions issues de cocktails divers) :

"Sont concernés les agents qui sont affectés dans les services recevant le public et participant effectivement à l'accueil physique généraliste dans le cadre d'un accueil permanent." (vous trouverez sur le site CGT FP 65 la fiche de recensement des personnes concernées établie par la DGFIP et transmise aux chefs de services en avril par la Direction Départementale).

Les services concernés sont :

- SIP
- SIP/SIE
- SIE
- Trésoreries

Sont exclus de ce dispositif : les directions, les agents EDAR/EDRA, l'enregistrement (considéré comme accueil spécialisé).

Cette prime étant exclusive de la perception de la prime "Caissier", les trésoreries concernées par cette dernière en sont donc également exclues.

L'accueil est considéré pouvant être assuré par une équipe dédiée ou une équipe tournante.

C'est sur cette base que la direction départementale a engagé un comptage des personnes concernées qui donne le résultat suivant :

➤ SIP Tarbes : 5 agents concernés pour 3 emplois équivalent temps plein (ETP).

➤ SIP/SIE Lourdes Lannemezan : Equipe dédiée : 2 agents pour 1,8 ETP. Equipe tournante : 5 agents pour 1 ETP

➤ Trésoreries : Equipe dédiée 11 agents pour 7,9 ETP. Equipe tournante : 11 agents pour 5 ETP.

➤ SIE Tarbes : Equipe dédiée : 2 agents pour 0,94 ETP. Equipe tournante : 2 agents pour 1 ETP.

La CGT a demandé à ce que la liste complète des trésoreries concernées ainsi que la répartition par grade

des bénéficiaires (liste non nominative) soit fournie aux élu(e)s du personnel.

Par les temps qui courent (7 années de gel du point d'indice annoncé par le gouvernement, un salaire net en baisse du fait de l'augmentation des cotisations retraite, des promotions revues à la baisse, des suppressions d'emplois à la pelle, des conditions de travail qui se dégradent chaque jour) on pourrait être tenté de dire que tout ce qui est pris n'est pas à prendre mais, comment ne pas considérer que cette soi-disant réponse apportée par la Direction à la problématique de l'accueil révèle en fait le profond mépris dans lequel elle tient les agents.

Au delà du montant, à mettre en parallèle avec les 250 euros de perte de pouvoir d'achat mensuel moyen que fera supporter le gel du point d'indice de 2010 à 2017., le périmètre hyper-restrictif ne peut que conduire à créer des difficultés dans les équipes de travail (l'individualisation qui marque la philosophie de la mesure n'est pas de nature à souder les équipes, on a déjà connu cela avec la prime de campagne IR).

Si nous considérons qu'il faut en effet une véritable réflexion sur l'accueil et sur la reconnaissance de cette mission, la réponse apportée par la DGFIP ne peut en aucun cas être satisfaisante.

Ce qu'exigent les agents c'est une reconnaissance INDICIAIRE et non une prime dont on sait qu'elle n'intégrera pas (une fois de plus) la base de calcul de la pension de retraite. La copie est donc à revoir dans son intégralité en engageant des négociations dignes de ce nom.

➤ La CGT a également relancé la Direction sur la nécessité d'installer la climatisation au 2^{ème} étage de la trésorerie de Bagnères.

L'immeuble récent a été mal conçu et dès le début de l'été la température dans les locaux devient insupportable.

Une pétition en ce sens signée par l'ensemble du personnel avait été remise au DDFIP en avril 2014.

La solution de climatiseurs amovibles n'est en aucun cas satisfaisante, la CGT a demandé à ce qu'un devis soit réalisé afin que l'on se fasse une idée du montant financier à prendre en charge.

La CGT va également se rapprocher de la Mairie de Bagnères (propriétaire des locaux) afin de savoir si elle accepte de financer en tout ou partie cet investissement. A défaut, la CGT demande à l'employeur, à savoir la Direction, d'assurer des conditions de travail décentes aux agents en assumant l'investissement dès cette année.

Vos représentants CGT présents au CTL : Alain ESTRADE, José NAVARRO, Encarnita CERRILLO, Gérard DUZER, Sibèle CELERIO, Jean Marie LEFEBVRE, Bernard Fourcade.

Déclaration liminaire des élu(e) CGT :

Monsieur le président,

Les CTL se suivent et se ressemblent, à l'image du 11 mars dernier, nous voici à nouveau réunis alors que les agents de la DGFIP et du Ministère des Finances sont appelés à se mobiliser le 15 mai prochain. Avec eux c'est l'ensemble des agents des trois fonctions publiques et à l'appel de toutes les organisations syndicales de fonctionnaires seront dans l'action.

Il faut dire que les raisons du mécontentement et de la colère des agents sont toujours là et que les perspectives d'avenir tracées par l'actuel gouvernement conduisent les services publics et leurs agents dans l'impasse.

Le plan d'austérité de 50 milliards d'euros présenté par Manuel Valls équivaut à une mise en accusation des agents publics.

Ainsi toutes les difficultés du pays seraient dues à un excès de dépenses publiques. Oublié l'ennemi financier et la crise financière de 2009 qui contribua à creuser les déficits tout comme les politiques fiscales au bénéfice des plus riches qui ont largement contribué à appauvrir l'Etat.

Une fois de plus la fonction publique et ses agents sont montrés du doigt. La punition infligée a d'ailleurs une portée historique puisque le gel du point d'indice sur 7 ans est une mesure inédite depuis 1946.

Cela équivaut à faire perdre en moyenne près de 250 € mensuels de pouvoir d'achat aux agents des trois fonctions publiques.

Sur la question de l'emploi, là encore, le gouvernement annonce la couleur laissant clairement entendre que les ministères non prioritaires, au premier rang desquels on trouve le Ministère des Finances, continueront de subir des saignées dans leurs effectifs.

Quel sera le sort de la DGFIP en 2015 : 2000/2500 voire plus de suppressions d'emplois.

Tout cela au nom de la réduction des déficits alors que parallèlement la fraude et l'évasion fiscale sont estimées à plus de 60 milliards d'euros, que les entreprises vont percevoir annuellement et sans contrôle 20 milliards d'euros au titre du CICE et que des groupes transnationaux échappent à l'impôt de manière tout à fait légale.

De qui se moque-t-on ?

Les agents de la DGFIP confrontés à dégradation constante de leurs conditions de travail, devrait faire contre mauvaise fortune bon cœur et se contenter des remerciements verbaux en guise de reconnaissance.

Et au delà de la question du pouvoir d'achat, les services publics en général et la DGFIP en particulier sont aujourd'hui laissés en jachère. Le mot n'est pas trop fort.

Les 1 200 postes vacants de catégorie qui restent vacants cette année en sont une cruelle démonstration.

Ainsi, alors que l'accueil explose dans les centres des finances et trésoreries, que constate-t-on ?

Des agents souvent livrés à eux-mêmes, des trésoreries qui peuvent rester fermées pendant une voir deux semaines, des horaires de réception qui se réduisent, un accueil téléphonique indigne d'une administration comme la notre.

Tout cela a une cause : la politique d'austérité et des conséquences : la dégradation du service rendu et le désarroi et la souffrance de l'immense majorité des agents.

C'est pourquoi le 15 mai les agents des finances du département s'exprimeront à nouveau pour exiger des changements radicaux d'orientation.